

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions vivement pour votre présence nombreuse aujourd'hui ... avec la chance d'avoir une météo très clémentine, ce qui n'était pas gagné d'avance, nous nous apprêtons à devoir braver les conditions climatiques actuelles.

Vous trouvez peut-être qu'il est particulier de proposer une inauguration extérieure fin novembre mais la programmation de ce moment s'est imposée à nous pour plusieurs raisons :

- la fin des travaux de réalisation, fin octobre
- l'approche de l'élection municipale
- mais surtout parce que le deuxième mandat de nos jeunes conseillers du CMJ se termine dans quelques jours, le processus d'élection étant en cours pour le 3^e mandat avec l'élection vendredi prochain 5 décembre. Or, nous voulions organiser cet événement avant que l'équipe qui a développé le projet termine son mandat.

Je dis bien développé le projet car ce projet du city stade a été un fil rouge depuis la création du CMJ. Le choix de l'équipement à réaliser a été effectué par la première équipe, en 2022-2023.

Nous avons utilisé ce projet pour sensibiliser les élus du CMJ au temps long d'un projet et aux multiples phases nécessaires :

- choix du meilleur équipement réalisable pour les jeunes
- les informations techniques à connaître pour créer le projet
- le lieu d'implantation
- le coût du projet et la recherche de subventions
- les étapes de décision en conseil municipal
- l'attente des accords de subvention
- le choix de l'entreprise
- enfin le programme de travaux

J'espère, et je pense, que les conseillers municipaux des Jeunes auront appris de cet exemple et qu'ils sauront pourquoi parfois, en tant que citoyen, on trouve longue la période de gestation d'un projet communal (ou autre d'ailleurs !) mais que le temps est aussi un gage de réussite et d'adéquation du projet aux besoins.

3 ans, donc pour celui-ci ... ce qui est presque rapide par rapport à de nombreux projets municipaux !

En tous cas, nous les remercions pour leur enthousiasme et leur persévérance pour faire naître notre city stade.

J'en profite pour remercier également mes collègues du conseil municipal et les agents de la mairie pour l'accompagnement et l'appui qu'ils ont apporté ; personnellement j'ai rarement pu être présent sur cette période mais les jeunes ont été bien coachés !!

Un des temps importants aussi dans la maturation des projets a été la visite de plusieurs city stades du Comminges (Latoue, Boussens, Labarthe-Rivière, Saint-Ignan essentiellement). J'en profite donc pour remercier mes collègues maires et leurs équipes municipales qui les ont accueillis et leur ont fourni des infos précieuses.

La création du city stade va coûter 130 000 €HT, mais nous avons bénéficié de subventions publiques afin de rapporter le coût pour la mairie à 25 000 €, soit quasiment 80% : une subvention de l'Agence Nationale du Sport pour 43%, le Conseil Départemental pour 28% et la Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges pour 7% par un fonds de concours.

Le lieu, nous l'avons sélectionné après mûre réflexion. Nous aurions voulu qu'il puisse être plus proche des écoles et plus proche du centre-ville mais la disponibilité de terrains communaux et la nécessité d'une surface plane d'une telle dimension n'était pas possible. En même temps, ici, il prend tout son sens à proximité des installations sportives et du camping, relié au centre-ville par le nouveau cheminement doux, et collé au futur établissement médicosocial de l'AGAPEI, donc complètement inscrit dans notre démarche d'équipements pour tous et favorables à l'inclusion sociale.

Nous souhaitons que tout habitant d'Aurignac (et des alentours pourquoi pas !), se sente invité à l'utiliser. Bien évidemment, il est principalement tourné vers les jeunes, mais pas que. En tous cas, on a une forte envie que les jeunes se l'approprient, ce qui est déjà le cas car il a été très fréquenté dès les travaux terminés, avant même la réception, mais que tous sachent aussi le préserver, le protéger et le défendre car le vandalisme n'est bien évidemment malheureusement pas exclu, et nous ne pourrions pas consacrer de telles sommes trop souvent si les dégradations devaient s'installer :

Alors allez-y, tous, utilisez-le tant que vous voulez mais respectez le lieu et les jeunes du conseil municipal des jeunes qui l'ont élaboré et réalisé.